

---

Adresse de la société des sans-culottes de Saint-Privat (Dordogne) qui annonce les dons patriotiques offerts par les citoyens, lors de la séance du 21 ventôse an II (11 mars 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse de la société des sans-culottes de Saint-Privat (Dordogne) qui annonce les dons patriotiques offerts par les citoyens, lors de la séance du 21 ventôse an II (11 mars 1794). In: Tome LXXXVI - Du 13 au 30 ventôse an II (3 au 20 mars 1794) pp. 315-316;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1965\\_num\\_86\\_1\\_30732\\_t1\\_0315\\_0000\\_17](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1965_num_86_1_30732_t1_0315_0000_17)

---

Fichier pdf généré le 22/01/2023

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi au comité de salut public (1).

## 36

Le citoyen Pierre-Joseph Lavaysse, ancien porte-drapeau du régiment ci-devant Angoumois, fait don à la patrie d'un habit uniforme complet, et abandonne les arrérages échus et à échoir, pendant tout le temps de la guerre, d'une pension de 315 liv. dont il envoie le brevet.

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi au comité de liquidation (2).

## 37

Les membres de la société montagnarde de Vaucouleurs envoient l'état des dons patriotiques et de l'argenterie des églises qu'ils ont adressés au district.

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

[Vaucouleurs, 22 pluiv. II. A la Conv.] (4).

« Citoyens,

Ce n'est pas tout que d'élever dans l'intérieur l'homme à la hauteur des principes de notre heureuse régénération, ce n'est pas assez de nourrir son ame des vertus que les sans culottes professent; l'humanité, nous disons plus, le devoir doit porter les sociétés à étendre leurs secours sur leurs frères d'armes qui ont la générosité de sacrifier leur vie pour le bonheur commun de la France; leurs besoins doivent toujours être à l'ordre du jour; pénétrés de ces grandes vérités, nous n'avons eu qu'à parler aux cœurs des vrais patriotes, tous se sont empressés à contribuer avec nous au soulagement de nos défenseurs: déjà nous avons adressé à nos frères de Mouzon un tonneau de charpie du poids de 60 livres et des bandes, que nous les avons invités à faire passer dans une des ambulances de santé la plus proche des armées, puisse notre prévoyance à cet égard n'être suivie d'aucune exécution!

Nous avons aussi chargé notre municipalité de vous faire parvenir deux décorations militaires que deux officiers du 23<sup>e</sup> régiment de cavalerie ont déposés sur notre bureau n'ayant pu jusqu'alors le faire plutôt vû leur présence assidue aux armées.

Nous avons chargé nôtre district de vous faire parvenir 104 chemises, 6 paires de souliers et une paire de bas: nous espérons que cet envoi ne sera pas le dernier.

Enfin nous avons à nôtre tour arraché des mains de la superstition les hochets riches et déplacés que ses insidieux ministres avoient eu l'adresse de dérober à la fortune publique, ses dépouilles consistent pour notre petit canton

en 178 marcs 7 onces d'argenterie, et en une quantité assez considérable d'autres métaux.

Persévérance dans vos salutaires principes, union dans toutes les autorités, et le triomphe de la République est assuré. Vive la Montagne ».

DUPUIS (secrét.), ESBERARD (présid.),  
GUILLEAUD.

## 38

La société populaire de Strasbourg annonce à la Convention qu'elle a célébré l'anniversaire de la mort du tyran, en offrant à la République deux cavaliers montés et équipés.

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi au ministre de la guerre (1).

## 39

La société des Sans-culottes de St-Privat (2) annonce que les citoyens de cette commune ont anéanti le fanatisme, et envoyé l'argenterie de leur église à la monnaie; que leur curé vient de se marier, et que 57 chemises vont être envoyées aux défenseurs de la patrie. Ils invitent la Convention à rester à son poste.

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoi au comité d'instruction publique (3).

[Saint-Privat, s. d. A la Conv.] (4).

« Citoyens, la société républicaine des sans-culottes de St Privat a dès sa formation eut le désir d'en instruire la Convention, en l'invitant à rester à son poste, elle l'a félicité des sages loix qu'elle nous donne, et sur lesquelles reposent les bases de notre auguste gouvernement.

C'est à toy, Montagne sainte, à qui nous devons le double bonheur d'exister encore et d'être républicain. C'est à la fermeté, aux veilles, et aux sollicitudes, que se donnent les représentants, qui siègent sur ton sommet.

Oh! Sinäï, plus vrai, plus pur que celui de Moïse, que le Dieu qui t'anime ne cesse point de faire gronder son tonnerre sur les coupables qui s'opposent à tes augustes volontés, et que la Justice républicaine fasse tomber les têtes des coupables. Le tems des ménagemens est passé, ainsy que celui des deux mesures, et des indulgences; il faut que nous ne soyons plus qu'un seul peuple, et non pas deux nations opposées; il faut que les malveillans, et les ennemis de l'intérieur, soient exterminés comme ceux du dehors, nous demandons un décret portant peine de mort contre tous les individus, reconnus aristocrates sans exception.

C'est avec toute la joye dont de vrais républicains doivent être animés que nous apprenons à la Convention que l'esprit républicain

(1) P.V., XXXIII, 197. B<sup>4n</sup>, 21 vent. (suppl<sup>t</sup>).

(2) P.V., XXXIII, 197.

(3) P.V., XXXIII, 197. B<sup>4n</sup>, 25 vent. (1<sup>er</sup> suppl<sup>t</sup>); C. Eg., n° 571; Ann. patr., p. 1939; M.U., XXXVII, 344.

(4) C 294, pl. 970, p. 26.

(1) P.V., XXXIII, 198. B<sup>4n</sup>, 25 vent. (1<sup>er</sup> suppl<sup>t</sup>); Mon.. XIX, 685; C. Eg., n° 571; J. Sablier, n° 1191.

(2) Dordogne.

(3) P.V., XXXIII, 198. B<sup>4n</sup>, 21 vent. (suppl<sup>t</sup>) et 25 vent. (1<sup>er</sup> suppl<sup>t</sup>).

(4) F<sup>17</sup> 1010<sup>B</sup>, pl. 2, p. 2759.

dirige tous nos concitoyens, et que le fanatisme cette hydre monstrueuse est abattue, le cy-devant curé de notre commune, après s'être déprêtrisé, vient de se marier à la grande satisfaction du peuple, qui luy a fait une superbe jonchée, l'argenterie de notre cy-devant église va partir pour la Monnoye, nous allons aussi faire partir 57 chemises pour les braves deffenseurs de la patrie.

Encore un coup, Représentans, restez à votre poste, vous seuls êtes dignes d'achever le grand œuvre de la Révolution, de sauver la République et de nous rendre heureux. S. et F. Vive la Montagne ».

FONTBELLE-LABROUSSE (*présid.*), DUBREUILH (*Secrét.*), PEYRONNET (*secrét.*).

## 40

La société populaire de Rosoy-l'Unité écrit que les citoyens de cette commune ont consacré leur église à la Raison après en avoir fait disparaître les monumens de l'orgueil, des nobles et du despotisme sacerdotal, et qu'ils ont célébré l'inauguration des bustes des martyrs de la liberté.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[*Rozoy-l'Unité, 18 pluv. II*] (2).

« Représentans,

La Raison, cette mère commune de toutes les vertus, cette source de vrai bonheur. La Raison a un temple parmi nous. Decadi dernier nous lui avons consacré notre ci-devant église après en avoir fait disparaître les monumens d'orgueil des nobles et du despotisme sacerdotal, après en avoir chassé sans retour les marionnettes sacrées que plusieurs siècles d'ignorance et de sottise y avoient entassés.

Les voûtes de ce temple, qui retentirent autrefois des cris de la superstition, ne réveilleront désormais que les accens de la Raison et de la philosophie. Nous n'y lirons pas les rêves exaspérés d'un apostre ny les homélies des tyrans à triple couronnes ; nous y liront l'Évangile du genre humain, la Déclaration des Droits, la Constitution, et les actions héroïques des républicains français.

Le jour de cette fête solennelle que nos frères voisins vinrent embellir à l'envie, fut encore consacrée à l'inauguration des bustes de Marat et Le Pelletier. Les images de ces deux martyrs de la Liberté sont placés dans le lieu de nos séances. Ce double talisman du patriotisme, soutiendra le courage et l'énergie des Républicains en même temps qu'il fera l'effroy des malveillans que oseraient souiller cette enceinte sacrée par leur détestable présence.

Tout va bien dans nos paisibles contrées, la Raison triomphe, on adore la Liberté, on chérit la Montagne, chacun applaudit à vos glorieux travaux, et notre cri de ralliement est : Vive la République une et indivisible ».

MAHON (*secrét.*), DENSAUBOURD (*présid.*), PRUISSEZ (*secrét.*), RAIMEL (*secrét.*).

(1) P.V., XXXIII, 198. B<sup>in</sup>, 21 vent. (suppl<sup>t</sup>).  
(2) C 295, pl. 991, p. 21.

## 41

La commune de Rodez annonce qu'elle a renoncé à l'exercice de son culte, et qu'elle s'empresse d'envoyer à la Convention 800 marcs d'or et d'argent dont il s'étoit revêtu aux dépens de la fortune de nos pères.

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoi à l'administration des domaines nationaux (1).

## 42

Les officiers-municipaux de la commune de Pont-Croix adressent à la Convention le procès-verbal de la fête célébrée dans cette commune en l'honneur de la Raison. Ils annoncent qu'un discours prononcé par le citoyen Dubois, prêtre, aujourd'hui militaire marié, a été un éloge digne de cette divinité.

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi au comité d'instruction publique (2).

[*Pont-Croix, 25 pluv. II*] (3).

« Citoyen président,

Les foudres de la Sainte Montagne ont fait disparaître pour toujours les prestiges de l'erreur et du fanatisme. Le peuple français éclairé du flambeau de la Raison ne connaît plus d'autre divinité. C'est celle qui nous apprend que le culte simple et pur d'un Dieu dont la grandeur impose le devoir de l'adorer seul doit être dégagé des attributs de quelques hommes dont nous ne connaissons la vie que par des relations qui peuvent être exagérées ou mensongères.

Les plus grands scélérats ont trouvé des apologistes séduisants et avides de récompenses ; des plumes venales et prostituées au mensonge qui ont trop souvent réussi à donner aux tyrans couronnés dignes du dernier supplice ont reçu les honneurs de l'apothéose, tandis qu'on livrait à une mort injuste et ignominieuse ces héros de la Liberté et de la Raison qui ont consacré tous les instants de leur existence à faire le bonheur de leurs concitoyens.

Le despote Edouard fut puni en Angleterre par des hommes qu'il appeloit ses sujets. La puissance sacerdotale lui a bâti des temples parcequ'il eut presque seul, dans l'étendue d'un vaste empire, la coupable faiblesse de rester fidèle aux dogmes empoisonnés d'un de ces tyrans de Rome dont les mercenaires indulgences et les sacrilèges excommunications dévoèrent pendant plusieurs siècles les trésors de la Grande-Bretagne, de cette île déchuë de son antique splendeur et qui scrait aujourd'hui l'exécration de l'univers si le reste du monde était, comme la France, épuré au creuset de la Raison.

François I<sup>er</sup> ce monstre qui souilla notre sol de toutes espèces de crimes, qui vendit à la vo-

(1) P.V., XXXIII, 198. B<sup>in</sup>, 25 vent. (1<sup>er</sup> suppl<sup>t</sup>); C. Eg., n° 571; M.U., XXXVII, 345.

(2) P.V., XXXIII, 198-99. B<sup>in</sup>, 21 vent. (suppl<sup>t</sup>).

(3) F<sup>17</sup> 1010<sup>B</sup>, pl. 1, p. 2752.